

DESCRIPTIF DE MODULE : SEMINAIRE THEORIQUE 3

1. FORMATION

| | |
|-----------------------|---|
| Domaine / Département | Ingénierie et Architecture (HES-SO) / Architecture, bois et génie civil (BFH) |
| Type de formation | Master |
| Filière | Master of Arts in Architecture HES-SO / BFH – Joint Master of Architecture |

2. MODULE

| | |
|-------------------------|--|
| Module | SEMINAIRE THEORIQUE 3 (S3) |
| Titre du module | Portrait de l'Espace Urbain Contemporain |
| Site partenaire JMA | JMA Genève |
| Niveau / Type | Module avancé / Module principal obligatoire |
| Dotations crédits ECTS | 3 crédits ECTS |
| Fréquentation des cours | Obligatoire, environ 90 heures de travail |
| Durée | Module à réaliser sur 1 semestre |

3. PREREQUIS, EVALUATION, REMEDIATION ET ECHEC DEFINITIF

| | |
|---|--|
| Prérequis | Etre admis au Joint Master of Architecture |
| Modules ou crédits ECTS liés | Le module peut être suivi indépendamment des autres modules. |
| Modalité d'évaluation | Continue et finale |
| Remédiation, remédiation en cas de répétition | Remédiation possible lors des deux tentatives autorisées, en cas de note Fx uniquement. En cas de réussite de la remédiation, l'étudiant-e obtient la note E. En cas d'échec de la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F |
| Echec définitif | En cas d'échec lors de la répétition du module (une seule répétition autorisée). En cas d'échec définitif à un module obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise, conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO. |

4. ORGANISATION

| | |
|------------------------|---|
| Site partenaire | JMA Genève |
| Responsable du module | Philippe Bonhôte, Didier Challand, Blanca Vellés |
| Contact | blanca.velles@hesge.ch |
| Langues d'enseignement | Français |
| Semestre, dates | Semestre de printemps 2024, dates selon calendrier académique JMA |

5. OBJECTIFS ET COMPETENCES VISES, CONTENUS, FORMES ET METHODES D'ENSEIGNEMENT

| | |
|-----------------------------------|---|
| Objectifs et compétences visés | Elargir et approfondir ses connaissances théoriques en architecture et dans les disciplines périphériques à l'architecture Constituer un ensemble de références théoriques transdisciplinaires et multiculturelles Renforcer les compétences conceptuelles et méthodologiques Etre capable d'établir des liens entre différentes disciplines et de transférer les connaissances acquises vers le projet d'architecture |
| Contenus | Théorie de l'architecture et des disciplines périphériques à l'architecture Contenus spécifiques à l'enseignement proposé dans le cadre du module |
| Formes et méthodes d'enseignement | Le module est organisé sous la forme d'un séminaire de 4 périodes hebdomadaires Séminaires et conférences, études de cas, débats, exercices individuels ou en groupe, visites |
| Délivrables | Rendu final individuel ou en groupe Délivrables spécifiques à l'enseignement proposé dans le cadre du module |

Lieu et date Lausanne, le 19 février 2024

Le responsable du JMA

